

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

FRANCE
 PRIX DU NUMÉRO : 25 Centimes
 ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50
 Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

BUREAUX, 76, Boulevard Haussmann, Paris.

CANADA
 PRIX DU NUMÉRO : 5 Centimes
 ABONNEMENTS : Un an, \$ 2.50
 S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC

SOMMAIRE

Atlantique et Pacifique. — Flaubert, « Peau-Rouge ». — Notes diverses. — Exposition coloniale : Notes générales. — Informations. — Le bétail canadien. — A travers Paris. — La prospérité au Manitoba. — Les pêcheries canadiennes. — La fosse de Montcalm. — Commerce et finance : Notes.

ATLANTIQUE ET PACIFIQUE

Le président du syndicat du chemin de fer du Pacifique, sir George Stephen, est en ce moment à Londres et s'y occupe de la réalisation de deux projets qui sont le complément de la grande ligne reliant entre eux les deux océans. L'un de ces projets est de créer un service direct de la Colombie au Japon, s'appuyant sur une subvention donnée par le gouvernement anglais et probablement aussi sur une seconde subvention accordée par le gouvernement canadien ; l'autre projet est de mettre sur la voie de Liverpool à Québec des steamers qui égalent en vitesse les « Cunards ».

Le premier projet s'impose dès maintenant aux deux gouvernements. Le Transcontinental, sans un service régulier sur le Japon, serait une œuvre inachevée. On aurait le droit de la considérer comme incomplète. Nous aurions l'air de nous arrêter à mi-chemin et nous perdriions une partie des avantages et du prestige que nous a donné la rapide et quasi merveilleuse exécution de la ligne transcontinentale. Ce tour de force nous oblige à en faire d'autres. Nous ne pouvons plus paraître douter un instant de nous-mêmes. Le succès, du reste, nous pousse et nous convie à de nouvelles entreprises. Il faut lui obéir et suivre la fortune sur les mers comme sur terre.

Le gouvernement impérial n'a aidé d'aucune façon à la construction du chemin de fer du Pacifique. Elle s'est faite sans lui. Il n'y est point indifférent et il n'y saurait rester plus longtemps étranger. La création d'une ligne de steamers sur l'océan Pacifique lui fournit une occasion toute naturelle de s'intéresser à une œuvre si propre à développer ses relations avec la Chine et

le Japon, et à jeter un nouvel éclat sur son empire colonial. Son concours est assuré.

Nous ignorons quelle part se réserve le gouvernement canadien dans la nouvelle entreprise. Il est le véritable créateur de la grande voie de communications qui met Vancouver aux portes de Québec ; on peut être sûr qu'il ne négligera rien de ce que peut compléter son œuvre et la porter à son plein épanouissement. Il ne saurait être satisfait que lorsque notre pays sera en possession de tous les avantages auxquels sa situation exceptionnelle lui permet d'aspirer.

La ligne sur le Japon et le Transcontinental seraient en partie désarmés devant la compétition actuelle ou éventuelle, si le service sur l'Atlantique restait dans des conditions d'infériorité vis-à-vis des steamers allant à New-York. Comme entrée de jeu, nous avons cet avantage que le trajet de Liverpool à Québec est de près de 500 milles plus court que celui de Liverpool à New-York. Avec des steamers de même vitesse, nous gagnons un jour sur nos rivaux. Nous ne saurions plus longtemps négliger bénévolement de profiter d'un avantage qui nous livre la domination sur l'Atlantique.

FLAUBERT, « PEAU ROUGE »

Le *Journal* des Goncourt, que publie le *Figaro*, contient bien des révélations piquantes. La plus piquante, à nos yeux, est celle que nous trouvons, à la date du 21 février 1862, au sujet de Gustave Flaubert.

Les de Goncourt racontent que l'auteur de *Madame Bovary* attribuait ses ardeurs de tempérament, ses emportements d'amoureux, à son origine canadienne. Un de ses grands-pères, disait-il, avait épousé une femme au Canada. Et les de Goncourt, aussitôt d'ajouter : « Il y a effectivement parfois chez Flaubert du sang de Peau-Rouge avec ses violences. »

C'était un Canadien intermittent que Flaubert. Il ne l'était pas tous les jours. Il

paraît du moins qu'il l'était souvent avec les dames. Un jour, dans un accès de passion, il faillit tuer Mme Louise Collet. Le Peau-Rouge revenait. Une autre fois, il lui fit une scène d'une telle violence devant sa mère, appelée comme arbitre du différend par Mme Louise Collet, que Mme Flaubert donna tort à son fils et en conserva rancune contre lui. « C'est le seul point noir entre ma mère et moi », s'écriait-il.

Tout ceci est fort peu canadien et ne nous flatte guère. Nous n'y reconnaissons pas la marque d'origine, encore moins nos sentiments et nos mœurs. Si Flaubert avait été vraiment de descendance canadienne, il ne se fût pas prêté à ce débat désobligeant devant sa mère.

Nous voulons bien que M. Flaubert soit canadien, sans y tenir particulièrement cependant ; mais il nous déplaît qu'on s'en souvienne pour expliquer des écarts inconnus, même des Peaux-Rouges.

Faire remonter jusqu'à nous quelques-unes des phrases harmonieuses auxquelles se complaisait Flaubert ferait mieux notre affaire.

NOTES DIVERSES

Inscrits à l'agence du Canada, 76, boulevard Haussmann :

M. H. Lamarre, Montréal, hôtel Bellevue, Paris.
 M. Georges Larue, Québec, Grand-Hôtel, Paris.
 M. F. Faure, notaire, Montréal, Paris.
 L'honorable A. Lacoste, sénateur, Montréal. Paris, hôtel Bellevue.
 M. L.-J. Lacoste, Montréal, hôtel Bellevue, Paris.
 M. J.-O. Joseph, avocat, id. id.

M. L.-P. Hébert a prié le marquis de Lorne de vouloir bien accepter le buste de sir Hector Langevin que l'on admirait à l'exposition coloniale. Le marquis de Lorne a accepté cette œuvre d'art, mais en exprimant le désir qu'elle restât à l'Institut impérial.

L'honorable M. A. Lacoste, MM. Joseph et J.-L. Lacoste, venant de Belgique, sont arrivés à Paris cette semaine. Ils partent aujourd'hui pour l'Italie. M. W. Blumhart, directeur de la *Presse*, et Mme Blumhart partent samedi par la *Gascogne* de la Compagnie Transatlantique pour retourner à Montréal.

Le comte de Semoncourt, un gentilhomme fran-

cais établi ici depuis quelques années, dit le *Winnipeg Sun*, vient de louer un étal de boucherie dans notre marché. M. de Semoncourt possède un ranche considérable près du lac Manitoba qui lui fournit un grand nombre de bestiaux.

La société de colonisation du lac Temiscamingue envoie des colons sur les terres fertiles de ce district. Douze familles sont parties dernièrement pour aller s'établir dans le canton Duhamel.

Le R. P. Gendreau, du collège d'Ottawa, l'énergique président de cette compagnie, a dit ces jours derniers que les progrès rapides de la colonisation dans ce district, surtout depuis l'inauguration du chemin de fer, dépassent son attente.

D'après le nouveau traité signé par l'Angleterre et l'Espagne, lequel est entré en vigueur le 1^{er} août dernier, les exportateurs anglais en Espagne doivent signer une déclaration en présence du chef de la douane au port d'exportation, par laquelle ils déclarent que les marchandises y mentionnées sont le produit de manufactures anglaises. Dans ce but, on a prescrit une formule spéciale, et le gouvernement anglais a attiré l'attention du gouvernement canadien sur ce fait. Le Canada pourra profiter des dispositions de ce traité.

Sir A. T. Galt vient de faire l'inspection des mines et du chemin de fer Galt, au Nord-Ouest.

A l'aide des améliorations qui ont été introduites dans l'exploitation de ces mines, on extrait quatre cents tonnes de charbon par jour. L'énorme quantité qu'on expédie chaque jour sur le marché de Winnipeg a réduit le prix du charbon à \$7,00 la tonne.

Le nouveau consul général belge, M. Von Bruyssel vient d'ouvrir, avec le gouvernement fédéral, des négociations dans le but de développer les relations commerciales qui existent entre le Canada et la Belgique. Il désire aussi recueillir des renseignements sur les avantages que le Canada peut offrir à l'émigration belge. Avant de partir pour le Canada, un de ses compatriotes lui a demandé de lui assurer 20,000 acres de tefre au Nord-Ouest, pour y établir cent colons belges.

Un grand nombre de Juifs ont débarqué au Canada, la plupart venant de la Roumanie et de la Russie où sévit, en ce moment, une persécution contre la race sémitique. Ces immigrants ne connaissant pas un mot de français ni d'anglais, n'ont pu trouver immédiatement d'emploi; ils ont été secourus par les sociétés de bienfaisance juives de Montréal.

On nous informe que M. Kalker-Norden, marchand de peaux et de cuirs d'Amsterdam, est à Montréal en vue de développer les rapports commerciaux entre le Canada et la Hollande. Il faut voir, dans cette visite, le résultat de l'examen des cuirs du Canada fait à l'exposition coloniale, provenant tant de Québec que d'Ontario et de la Colombie Anglaise.

Nous lisons dans la *Montreal Gazette*:

« Malgré les relations amicales qui existent actuellement entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il surgit de temps en temps des événements qui prouvent que les choses pourraient bien changer. Ainsi, il y a quelques semaines, le département de la marine, à Washington, a envoyé une circulaire aux principales compagnies de chemins de fer de la République, demandant des soumissions pour le transport de torpilles et de bateaux-torpilleurs jusqu'aux ports des *Grands Lacs du Nord*.

» On donne, dans cette circulaire, des informations très précises sur les dimensions, le poids, etc., etc., de ces engins de guerre, ce qui prouve que la démarche est très sérieuse. Cette circulaire portait la suscription: « privée » mais un grand nombre de journaux américains l'ont publiée en entier avec force commentaires. La chose intéresse le Canada tout autant que les Etats-Unis. »

EXPOSITION COLONIALE

NOTES GÉNÉRALES

NOUVEAU-BRUNSWICK

C'est dans ses bois et ses objets fabriqués en bois, que l'Exposition du Nouveau-Brunswick, est surtout remarquable. Le trophée de la galerie centrale a beaucoup attiré l'attention sur les ressources forestières de la province, et on a pris beaucoup d'informations sur quelques-uns de ses bois durs qui n'étaient pas encore connus en Angleterre.

Le cèdre blanc est un bois précieux pour les cuves de brasseries, les poteaux de télégraphe, et tous les usages demandant un bois résistant à l'humidité. Le bouleau, le merisier et l'érable, sont parmi les bois durs importés ici avec avantage, mais on n'en a guère reçu jusqu'ici que deux ou trois cargaisons par année. On les envoie en plançons, mais les marchands d'ici préfèrent qu'on leur envoie ces bois sciés sur mesure.

On commence à acheter en quantités importantes les écorces de pruche pour le tannage des cuirs. On s'occupe aussi beaucoup de la question de la pulpe de bois que l'on peut obtenir en quantités illimitées dans la province.

En fait de minerais, on expose de très riches minerais d'Antimoine et de Manganèse, d'énormes blocs de gypse et des fûts de colonnes superbes en granit.

On a beaucoup acheté les poêles du Nouveau-Brunswick, fabriqués pour le marché anglais et pour brûler des houilles riches.

ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD

Cette province, considérant son peu d'étendue et sa faible population, a fait excellente figure à l'Exposition, surtout par ses préparations alimentaires. Ses blés, maïs, avoines, orges, ont été très remarqués. Mais c'est surtout par ses poissons préparés, que la province a le mieux soutenu la concurrence. Le maquereau et le homard de l'île, sont depuis longtemps, très favorablement appréciés en Angleterre, et l'Exposition va sans doute contribuer à étendre les affaires sur ces produits.

LE MANITOBA ET LE NORD-OUEST

Les exhibits du Manitoba et du Nord-Ouest diffèrent assez considérablement de ceux des autres provinces qui ont déjà des intérêts manufacturiers considérables. En fait de manufactures, on n'y voit encore que celles qui découlent naturellement de l'exploitation des produits naturels du sol, comme moulins à farine, scieries. C'est par leurs exhibits agricoles, que ces immenses pays ont surpris et intéressé tout à la fois le public anglais. La Grande-Bretagne souffre d'un trop plein exagéré et on se demande sans cesse: « Qu'allons-nous faire de notre population pauvre? »

On sait maintenant que l'on a dans le Nord du continent américain, des espaces immenses de terres fertiles qui n'attendent que des bras, pour produire la nourriture qui est si parcimonieusement départie aux populations nécessiteuses des vieux pays. Des centaines de milliers de personnes ont vu ces magnifiques produits d'un sol vierge, ont vu des échantillons du sol lui-même, dont les analyses ont démontré la richesse exceptionnelle. Ces centaines de milliers de visiteurs savent maintenant que dans ces

nouveaux pays, le gouvernement donne gratuitement à chaque colon cent soixante acres de terre, à la seule condition de s'y établir et de les cultiver, et que le sol est si fertile, qu'il n'a pas besoin d'aucun engrais quelconque. Ils ont vu les grains récoltés sur ce sol, et qui sont égaux et souvent supérieurs, presque sans culture, aux grains les plus soigneusement cultivés de l'Europe. Ils ont appris que les charges publiques, taxes gouvernementales ou municipales, sont presque insignifiantes, que les colons n'ont aucune rente ou loyer à payer, qu'ils sont propriétaires incommutables de leurs terres, et qu'avec un peu de travail on s'y acquiert en peu d'années une véritable aisance. Ces informations ont eu un effet immense sur les classes industrielles et les fermiers d'Angleterre, et ne peuvent avoir d'autre effet que d'augmenter notablement l'émigration qui se dirige déjà vers ces pays fortunés où chacun est maître chez soi.

L'Exposition a démontré l'immense importance du grand Nord-Ouest, au point de vue de la production des produits alimentaires, dont l'Angleterre ne peut se passer. La production du sol, relativement considérable, n'a pas encore atteint l'importance que lui donnera l'augmentation progressive de la population, mais on s'est convaincu que les céréales produites au Nord-Ouest, sont supérieures en qualité à celles d'aucune des autres colonies anglaises. Et ce qui est vrai des céréales est déjà à peu près démontré aussi pour les bestiaux vu la richesse des pâturages.

Les capitalistes ont vu, par les produits exposés, quel avantageux emploi de capitaux ils pourraient faire de ces immenses contrées et tout indique que, dès l'année prochaine, des sommes importantes seront envoyées au Nord-Ouest pour développer diverses sources de richesses d'une grande importance.

Au Nord-Ouest revient l'honneur d'avoir fourni les matériaux dont on a composé le splendide trophée de la galerie centrale. Ce trophée seul a décidé nombre de sportsmen à aller faire des excursions de chasse dans ces pays riches en gibier de toute espèce.

Dans la section des minerais on voit les minerais de fer, les lignites, les houilles et les anthracites des énormes dépôts de Manitoba; des districts de la baie d'Hudson, on a tiré des échantillons magnifiques de galènes, de mica, etc., etc.

COLOMBIE ANGLAISE

Les ressources minérales et forestières, ainsi que les pêcheries de cette province ont été mises en plein relief par l'Exposition. Comme dans la Nouvelle-Ecosse on a d'énormes dépôts ferrugineux, houilliers, et des calcaires superbes dont on a fait de très belles collections à l'Exposition. La province produit aussi beaucoup d'or, et la pyramide dorée qu'elle expose montre le volume de l'or qui en a été tiré depuis 25 ans.

Dans la section des pêcheries on a vu avec beaucoup d'intérêt quels immenses développements doit prendre l'exploitation du poisson et animaux marins sur la côte du Pacifique.

Mais c'est surtout par les splendides produits de ses forêts que la Colombie a étonné le public anglais. Ses bois, soit dans leur état brut, soit après avoir été travaillés, ont été jugés très supérieurs. Les grandes ressources locales de cette province lui assurent une émigration considérable et régu-

lière, qui était impossible avant la construction du Pacifique canadien.

Les gisements ferrugineux et houillers de cette province sont dans les mêmes districts, à grande proximité les uns des autres. Les fondants nécessaires se trouvent aussi dans les mêmes localités, et cela seul assure un grand avenir à la production des fers et des aciers sur plusieurs points de la province. Enfin la douceur du climat déterminera bien des personnes à pousser jusqu'à la Colombie.

Les arrivages de bois canadiens à Liverpool ont été de 1,827,000 madriers de pin et 1,370,000 du sapin appelé au Canada *épinette*.

PÊCHE ET CHASSE

Dans son ouvrage sur les oiseaux de chasse et les animaux sauvages du Nord-Ouest, M. Hubbard a donné les informations qui suivent à l'usage des *sportsmen*:

Les personnes qui se proposent de visiter le Canada pour y faire la chasse et la pêche se procureront le plaisir d'un voyage sûr, rapide et éminemment favorable à la santé en suivant les indications que nous donnons ici.

Supposons d'abord que le voyageur débarque à Halifax, Québec ou Montréal, et mentionnons en passant le fait que tous les voyageurs qui ont pris passage à bord des lignes canadiennes ont été parfaitement satisfaits du confort qu'ils y ont trouvé. On n'éprouve aucun tracassé avec les agents des douanes pendant qu'aux ports américains on est soumis à toutes sortes d'ennuis et de règlements inutiles ou vexatoires. Même si vous voulez faire passer vos bagages en transit, on vous fera perdre deux ou trois jours. On évite tous ces ennuis en se dirigeant directement sur le Canada.

En débarquant à Québec ou à Montréal, la Compagnie du Pacifique canadien reçoit tous les paquets qu'on lui confie, donne des billets d'identification en échange, et garantit leur arrivée en bon ordre à n'importe quel point du parcours du chemin. Si le voyage est à destination de la Colombie Anglaise, partant de Liverpool, on n'a qu'un seul transbordement à faire du steamer dans le train, à moins que le voyageur ne préfère naviguer sur le lac Supérieur auquel cas il laisse le chemin de fer à Owen-Sound pour se rendre à Port-Arthur sur la baie du Tonnerre.

Winnipeg est le chef-lieu du Manitoba et de là à Calgary au pied des Rocheuses — distance de 800 milles ou 1400 kilomètres — on trouve de la chasse et de la pêche de premier ordre. A moins de deux jours de marche de Winnipeg vous trouvez les cerfs; mais à dix ou douze heures seulement vous trouvez toutes les espèces emplumées en abondance considérable. Vous avez dû laisser tous vos bagages, sauf le nécessaire, à Winnipeg avec lequel on communique facilement de tous les points environnants. En fait, Winnipeg est votre centre d'action et d'approvisionnement. Il faut laisser son adresse à un hôtel quelconque afin de recevoir ses lettres. On peut au besoin engager un cuisinier ou un domestique.

On trouve des chasses splendides en se dirigeant au N.-O. de Winnipeg. A 20 milles seulement le chasseur trouve tous les oiseaux de chasse, soit résidents soit migrateurs. Partout où apparaîtra une nappe d'eau on la trouvera couverte de canards de

toutes espèces. On a là des canards couvés sur place et qui y restent jusqu'à ce qu'on les tue ou que la saison les fasse émigrer en vols immenses vers le Midi; et aussi la bécassine, le pluvier de prairie, toutes les variétés d'oiseaux migrateurs ou résidents. Le succès dépend exclusivement de votre habileté comme tireur.

Le lac aux Batteurs — Stwal-lake — est un des meilleurs endroits que l'on puisse choisir pour un campement d'une semaine. Partant de là vous pouvez vous diriger sur le long lac en marchant sur Leabrum sur le Pacifique canadien. Vous devrez auparavant avoir dirigé votre canot sur Reabrun, ou si vous ne tenez pas à faire la vie de prairie, vous aurez pu prendre la route plus directe par Oak Point — Pointe-aux-Chênes — en envoyant vos bagages aux soins de la Compagnie de la baie d'Hudson.

A Reabrun vous trouvez toutes les variétés de canards; on peut planter sa tente ici pour une semaine. Et si vous vous y trouvez en octobre vous mettrez en sac non seulement des canards mais aussi des bécassines, des pluviers, des outardes (oie sauvage) et des coqs de bruyère. Quand vous serez fatigué de la grande prairie dirigez-vous sur la Pointe aux chênes en tirant un peu sur le lac Manitoba, et n'oubliez pas, en passant au lac Saint-François, que vous êtes là sur un magnifique terrain de chasse. Rendez-vous enfin à la Pointe aux chênes, où vous avez le lac Manitoba à vos pieds, et où j'ai bu la plus parfaite eau qui existe.

En laissant la Pointe aux chênes, débarquez-vous du fusil de chasse, plomb, cartouches, etc. et prenez votre carabine Winchester. Ayez vos guides à un dollar par jour avec nourriture en plus. Sous leur direction vous passerez entre les deux lacs Winnipeg et Manitoba. Le daim et le wapiti sont maintenant votre gibier, excepté le matin et le soir où vous pourrez abattre des outardes.

Revenez à la Pointe aux chênes quand vous en avez assez, de là revenez à Reabrun et de là à Winnipeg par le Pacifique. Je pense néanmoins qu'il vaut mieux revenir en chassant. Cette excursion sera parfaitement agréable à n'importe quel chasseur, car elle n'est pas coûteuse et on y trouve beaucoup de gibier que l'on peut si on le désire faire vendre au marché.

On peut aussi faire une pointe au Selkirk, à 23 milles au nord de Winnipeg. On se trouve là dans un pays où le cerf abonde. Les marais qui bordent la rivière Rouge sont couverts d'oiseaux aquatiques.

Si le chasseur veut avoir la chasse et la vie des montagnes, qu'il prenne un billet de touriste et retour de Winnipeg à Vancouver dans la Colombie-Anglaise afin de pouvoir s'arrêter où il lui plaira. Un de ses meilleurs points d'arrêt sera *Rush-Lake* à 500 milles de Winnipeg — 900 kilomètres — où il peut employer utilement une semaine. Un temps d'arrêt de quatre jours au lac aux Oies lui sera aussi très agréable. Il faut aussi s'arrêter un peu à Calgary, au pied des Rocheuses.

Cette magnifique localité, située sur le *Bow-River*, sera son quartier général pour la chasse de montagne. Il peut y laisser comme à Winnipeg tout ce qui est de surplus. On se rend dans les montagnes en chemin de fer, qu'on laisse à Banff, à 80 milles de Calgary. On s'y trouve dans une contrée splendide

dont on va faire bientôt un parc national. Dans les 20 milles de pays de chaque côté de Banff on trouve une abondante chasse de chèvres et de moutons de montagne, et aussi d'ours et cerfs à queue noire vers le pied des montagnes. Les Indiens Stoney vous serviront de guides et vous les trouverez très honnêtes.

Après quelques jours passés à Banff prenez le train et rendez-vous à la passe de l'Aigle dans la chaîne des Selkirks. Ici vous trouverez le caribou (élan) au gré de vos souhaits les plus exagérés et vous aurez chance d'une rencontre avec le terrible ours gris. Sur tout ce parcours depuis Banff, chaque fois que vous aurez à traverser une rivière vous y trouverez de la truite en quantités illimitées. Le reste de la route jusqu'au Pacifique est merveilleux comme paysage et comme pittoresque au-delà de toute description, surtout dans la chaîne où l'on trouve les gisements d'or. Rien n'étonne autant le voyageur ici que ces arbres gigantesques qui semblent percer la voûte bleue et dont on a vu des coupes à l'exposition. En revenant faites-vous descendre sur quelque point où vous aurez vu du gibier et vous aurez chance de rencontrer quelques-uns de ces grands vols d'outardes qui se dirige sur la Colombie. J'ai vu passer ces vols, l'année dernière pendant que j'étais au lac aux oies, et je puis vous assurer avoir fait ici splendide œuvre de chasseur.

Il y a nombre d'endroits où l'on peut trouver d'excellente chasse; mais je pense que les itinéraires que j'indique ici vous donneront la meilleure idée possible du Manitoba et du grand Nord-Ouest.

Avant de terminer, je crois devoir indiquer les époques de fermeture des différentes chasses par les lois locales.

1° Cerf, chevreuil, clan, renne, leurs petits, et le lièvre, chasse prohibée du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre.

2° Coq de bruyère, poule de prairie et perdrix, du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre.

3° La bécasse, le pluvier ou la bécassine, du 15 mars au 1^{er} septembre.

4° Toutes les espèces de canards sauvages, du 1^{er} mai au 1^{er} septembre.

5° La loutre, le castor, le rat musqué, la martre zibeline, prohibés du 1^{er} mai au 1^{er} octobre.

6° Le vison et la martre commune, du 15 avril au 1^{er} novembre.

Il est illégal d'avoir en sa possession aucun de ces animaux ou leurs peaux pendant la saison prohibée. On ne doit pas se servir de filets, appeaux ou collets, excepté pour les animaux rangés sous les catégories 5 et 6. Pendant la saison prohibée, personne ne doit avoir en sa possession aucun des oiseaux sus-mentionnés, mais seulement, des aigles, faucons, milans, corbeaux. L'amende contre les délinquants varie de 50 à 250 fr.

Traduit de la *Canadian Gazette*.

INFORMATIONS

Le chiffre total des entrées à l'exposition coloniale, close le 10 courant, s'est élevé à cinq millions cent cinquante mille sept cent quarante-sept.

La compagnie de steamers Hansa faisant le service entre Montréal et la Belgique se propose de mettre en construction un nouveau steamer, vu l'augmentation de son trafic.

Une mine de mica vient d'être découverte dans le comté de Peterboro, Ontario. On en a extrait deux tonnes. Un morceau de ce minéral a été envoyé à New-York pour y être examiné. Des maisons d'Allemagne prennent actuellement des informations sur les micas du Canada en vue de les utiliser pour leurs poêles et leurs fournaies qu'ils fabriquent aujourd'hui d'après les modèles américains.

Les pêcheries de saumon de la rivière Colombie ont fait les exportations suivantes dans le mois de septembre : dans l'est américain et canadien seize mille deux cent cinquante-cinq caisses ; en Angleterre vingt mille cinq cent quatre-vingt-quatorze ; en Californie huit mille huit cent quarante quatre ; en tout quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-treize caisses.

Une concession de terrains a été accordée à une compagnie d'élevage du bufflerau Nord-Ouest, qui est constituée au capital de \$75,000.

Le *Great North Western Telegraph Company* a ouvert un bureau de télégraphe au lac Edouard, sur le chemin de fer du lac Saint-Jean, 115 milles au nord de Québec.

LE BÉTAIL CANADIEN

A l'exposition du comté de Charlevoix, M. Le Sage, député-ministre de l'agriculture de la province de Québec, a prononcé un discours d'un haut intérêt que nous publions *in extenso*.

« Je me rends avec plaisir à l'invitation que me fait le président de votre société de vous adresser la parole au sujet de votre exposition. Laissez-moi vous dire tout d'abord que vous avez droit d'être fiers de cette journée, parce qu'elle fait le plus grand honneur à vos habitudes de travail, à votre intelligence et à votre amour du progrès.

« Connaissant d'avance l'aisance et la prospérité qui règnent dans les belles paroisses dont se compose votre société, nous n'avons pas été surpris de trouver dans votre exposition tant de beaux et bons produits. Ce qui nous a attiré ici, à part les pressantes invitations que nous avons reçues des directeurs de votre société, c'est le caractère spécial que, grâce à eux, vous avez su donner à votre exposition de bétail. On nous avait promis une collection d'animaux canadiens pur sang, c'est ce que nous sommes venus voir ici, et je suis heureux de constater que nous n'avons pas été trompés dans notre attente. Vos chevaux, aussi bien que vos bêtes à cornes, sont une preuve vivante que la race des premiers animaux domestiques introduits dans notre pays existe encore. Pour ma part j'en étais convaincu depuis longtemps, mais je tenais à constater le fait, en ce qui concerne ce comté, d'une manière tout à fait authentique. C'est pourquoi je me suis fait accompagner de M. le D^r Couture, dont le nom fait à bon droit autorité parmi les connaisseurs et les éleveurs de bétail. Sa grande expérience comme inspecteur de la quarantaine, est une garantie que les jugements portés sur votre bétail sont inattaquables. Je suis heureux aussi de voir la presse représentée en cette circonstance par un journaliste de la valeur de M. Tarte, qui, à ses autres mérites, joint celui d'être un agriculteur pratique et par dessus tout un grand amateur de bétail canadien.

« Il faut voir autre chose, Messieurs, qu'une fantaisie d'amateur dans cette prédilection pour le bétail canadien. Cette race si négligée, si méprisée, a néanmoins une valeur réelle si importante, que notre législature, à la demande du gouvernement actuel, a cru devoir s'en occuper au point de décréter l'établissement d'un livre de généalogie et d'un livre d'or de la race bovine

canadienne. Au moyen du livre de généalogie, la vache du pays aura ses titres de noblesse, son *pedigree*, tout comme les vaches importées d'outre-mer, et au moyen du livre d'or, celles qui, dans les concours, se seront signalées par une production de beurre au-dessus de la moyenne, seront inscrites avec leur rendement en beurre, régulièrement constaté. Par là nous arriverons en peu d'années, je l'espère, à faire admettre, même par les plus incrédules, le mérite absolu et les qualités précieuses de notre bétail.

« Le nombre de ceux qui s'intéressent à la conservation du bétail canadien augmente tous les jours, parmi les plus marquants. Je me permettrai de vous citer Son Excellence le lieutenant-gouverneur et l'honorable Premier Ministre, qui tous deux rivalisent de zèle en sa faveur. A la dernière exposition provinciale de Sherbrooke, le lieutenant-gouverneur avait offert une médaille d'argent pour le meilleur troupeau de bétail canadien, et une médaille de bronze pour la meilleure vache canadienne ; le premier Ministre, en sa qualité de commissaire de l'agriculture, avait offert de son côté deux cent soixante-quinze piastres (\$275) de prix spéciaux pour le même objet. Je regrette d'avoir à ajouter que ces médailles et ces prix n'ont pu être distribués faute de concurrents dans cette classe de bétail. Quelques-uns ont pu conclure de là que les animaux canadiens pur sang avaient complètement disparu : qu'ils se détrompent, ils existent encore en proportions considérables dans plusieurs comtés de notre province et notamment à Charlevoix. Les médailles et les primes offertes cette année à l'exposition de Sherbrooke, seront, je n'en doute pas, offerts de nouveau aux prochaines expositions provinciales ; il ne tiendra qu'à vous, Messieurs les cultivateurs du comté de Charlevoix, devons assurer ces décorations et ces prix, en faisant figurer à ces concours des animaux de la valeur de ceux qui ont remporté les prix aujourd'hui.

« Il y a près de vingt ans que je m'occupe de cette question de la conservation du bétail canadien, et, dans les voyages fréquents que j'ai eu à faire dans toutes les parties de la province, j'ai toujours porté une attention particulière au bétail. Eh bien, je crois être au-dessous de la vérité en disant qu'il y a au moins un cinquième de notre bétail qui a retenu tous les caractères du bétail importé en Canada à l'origine de la colonie. Cela représenterait plus de cent mille têtes. Songez de quelle importance il serait de donner à cette partie de nos troupeaux la valeur qu'elle est susceptible d'atteindre au moyen de bons soins et d'une intelligente sélection.

« On a souvent dit que les vaches canadiennes étaient de même origine que celles des îles de la Manche, de Jersey et de Guernesey. Je n'en ai aucun doute pour ma part, et nous avons aujourd'hui sur le terrain de l'exposition plusieurs sujets qui ont une ressemblance frappante avec la race jersey. Au reste, les bonnes vaches canadiennes ont exactement les mêmes aptitudes et la même richesse de lait, que les Jersey. Dans un concours qui vient d'avoir lieu sous le contrôle de notre société d'industrie laitière, une vache canadienne du comté de l'Assomption a donné ses quatorze livres et quelques onces de beurre en sept jours, soit deux livres de beurre par jour.

« Au temps où les premiers animaux (chevaux et bêtes à cornes) ont été expédiés de France en Canada, c'est-à-dire il y a deux cent vingt ans, on faisait largement les choses ; le roi s'appelaient Louis XIV et le ministre qui surveillait la colonisation du Canada s'appelaient Colbert. Ils avaient pour les seconder dans la colonie l'intendant Talon. N'est-il pas raisonnable de supposer qu'on ait choisi parmi tout ce qu'il y avait de meilleur en fait de chevaux et de bêtes à cornes pour l'expédier dans cette colonie de prédilection ? C'est ce qui expliquerait du reste, de la manière la plus plausible, l'ex-

cellence de nos chevaux et de notre bétail lorsqu'on les rencontre à l'état de pur sang.

« Depuis bon nombre d'années il a été fait sous l'inspection du Conseil de l'Agriculture des efforts considérables pour l'amélioration de notre bétail. Les sociétés d'agriculture et les particuliers se sont imposés de lourds sacrifices pour importer des reproducteurs de l'étranger. Dans beaucoup de comtés les croisements ont été faits avec intelligence et avec profit, tandis que dans d'autres on a procédé sans esprit de suite, allant d'une race à une autre. Il n'y a qu'une chose qui n'a pas encore été tentée sur une échelle importante, c'est l'amélioration de la race canadienne par elle-même, en lui donnant les soins que l'on donne au bétail importé, et en choisissant pour la reproduction les meilleurs sujets que l'on puisse se procurer.

« Vous avez ici, dans vos paroisses, tout ce qu'il faut pour former de beaux troupeaux canadiens. Que ceux d'entre vous qui peuvent le faire s'étudient à perfectionner ces troupeaux, car viendra un temps qui n'est peut-être pas éloigné, où les vaches canadiennes se vendront ce que se vendent aujourd'hui les vaches de Jersey.

« Ce que je viens de dire pour les bêtes à cornes, je puis l'appliquer avec un égal à propos aux chevaux canadiens. Vous avez ici en abondance des matériaux pour reconstituer cette race. Faites-vous un nom pour les chevaux canadiens et vous verrez les étrangers affluer dans vos paroisses pour vous les acheter à prix d'or.

« Un mot, et je termine. La section de l'industrie domestique fait le plus grand honneur aux dames et aux jeunes filles de votre comté. Nous avons vu là des tissus d'un fini remarquable. Le cultivateur qui possède dans sa famille le secret de toutes ces industries du foyer est l'homme heureux et indépendant par excellence, car il peut se suffire à lui-même. J'aime à croire qu'ils sont nombreux parmi ceux qui m'entendent et qu'ils se feront toujours un honneur de porter les riches vêtements fabriqués sous leurs toits par les mains de celles qui les aiment. »

M. Le Sage conseille avec raison aux cultivateurs de ne pas négliger le perfectionnement des races canadiennes pures, de chevaux et de bétail, dont les qualités peuvent être mises en parallèle avec les races étrangères importées à grands frais et trop souvent croisées avec peu de discernement et de méthode. M. Le Sage s'est plu aussi à rappeler qu'il y a deux cent vingt ans, le premier bétail dont la race actuelle tire son origine, fut introduit dans la colonie par le grand Colbert et l'intendant Talon qui durent apporter un soin tout particulier à cette opération. Rappelons à notre tour qu'en 1879 eut lieu en France une importation de six cents moutons qui venaient précisément de la paroisse de la baie Saint-Paul, où se tenait l'exposition. L'absence d'une ligne directe de steamers entre la France et le Canada n'a pas permis de renouveler cette importation. Mais elle ne passa pas inaperçue à Paris. M. Tisserant, directeur de l'agriculture, s'en préoccupa vivement et tint à examiner les moutons canadiens, avec la curiosité qu'y eût mise Colbert lui-même. Ajoutons, pour compléter l'analogie que M. Le Sage, de son côté, a montré dans le discours que nous venons de reproduire, une hauteur de vues, un souci de la prospérité publique qui auraient fait honneur à l'intendant Talon, dont il est du reste, à l'égard de l'agriculture, le digne successeur.

A TRAVERS PARIS

Les casernes de Paris viennent de changer de nom ; par exemple, la caserne de la Pépinière s'appellera désormais : *Les Gardes-Françaises*. Suivant la promesse du général Boulanger, *La Nouvelle-France* garde son nom. Nous avons même remarqué en passant dans la rue du Faubourg-Poissonnière, que sa façade et la plaque en marbre qui porte l'inscription : *Caserne de la Nouvelle-France*, avaient été remises à neuf récemment. Nous renouvelons tous nos remerciements à M. le ministre de la guerre

On vient de faire une récolte de pommes en plein Paris, au jardin du Luxembourg. Mais notre étonnement a été rendu plus vif lorsque nous avons appris qu'une grande partie de cette récolte se composait de « pommes du Canada ».

D'ARBOIS.

LA PROSPÉRITÉ AU MANITOBA

Nos compatriotes établis dans la province du Manitoba ont beaucoup de confiance dans l'avenir de ce pays. Cette année, en dépit de la sécheresse, on a récolté du blé aussi bon qu'on pouvait le désirer. En certains endroits aux Etats-Unis, tout a péri sous les rayons ardents du soleil, mais le Manitoba, plus favorisé sous le rapport du climat, a eu une récolte très satisfaisante. Les grains ont donné un rendement moyen très élevé. Et c'est particulièrement les terres concédées gratuitement, qui ont été favorisées d'un si heureux résultat.

L'industrie laitière et l'engrais du porc prennent une grande importance. Ces industries agricoles ne sauraient manquer de devenir avant longtemps une immense source de revenus pour ce pays. Tous les cultivateurs, sans distinction de fortune, peuvent les entreprendre, car l'exploitation en est facile et rémunérative. L'engrais du porc a déjà donné de beaux résultats. Un premier train de porcs gras, à destination des marchés étrangers, a franchi la frontière du Manitoba le mois dernier ; il sera suivi de bien d'autres, nous le prédisons sans crainte. Peu de pays peuvent fournir aux colons des conditions d'établissements plus avantageuses que le Manitoba, où le sol est pour ainsi dire tout prêt pour la culture, et où enfin, l'agriculture, le commerce et l'industrie, sont servis par les voies de communication nécessaires à leur développement. Rien ne manque pour y faciliter à l'homme laborieux et intelligent, les moyens de se créer une position prospère.

LES PÊCHERIES CANADIENNES

Il y a tout lieu de croire, dit la *Minerve*, que nos excellents voisins des Etats-Unis viendront avant longtemps à résipiscence, relativement à la question des pêcheries. Ce sera quelque peu à leur courte honte, et le triomphe sera pour notre diplomatie.

Nous avons le droit et la justice pour nous, il est vrai ; mais cela n'est pas toujours suffisant, tant s'en faut, pour qu'un peuple faible se fasse respecter d'un peuple puissant. Il fallait, en présence des protestations des pêcheurs américains, et en présence des démarches officielles des autorités locales de la Nouvelle-Angleterre elle-même, user de tact et de prudence en même temps que de résolution et de vigueur.

C'est ce qu'a fait le gouvernement d'Ot-

tawa, lorsque le *Times* de Londres, entre autres, nous intimait de plier, de céder à mauvaise humeur des *Yankees*, dans l'intérêt général de l'empire britannique et dans notre propre intérêt.

La crise est passée, les droits du Canada sont pleinement reconnus, et bientôt peut-être nous verrons nos rivaux se montrer beaucoup plus accommodants. Leurs pêcheurs n'ont rapporté à Portland que deux mille barils de maquereau, cette année, contre quatre-vingt mille en 1884 et cinquante-cinq mille en 1885, et toute la flotte de pêche de la Nouvelle-Angleterre réunie, six mille barils seulement contre trois cent dix mille en 1884 et quatre cent quatre mille en 1885.

La chute est énorme, comme on le voit. Elle prouve que les pêcheries américaines ne valent que peu de chose comparées aux nôtres, et que les Américains de la Nouvelle-Angleterre ont commis une insigne maladresse en s'opposant au renouvellement du traité de Washington. Ils s'imaginaient qu'ils n'avaient qu'à nous interdire en partie l'accès de leur marché pour en avoir le contrôle exclusif. Ils comptaient pouvoir violer à leur aise l'ancien traité. Le gouvernement canadien les a forcés à respecter les lois et ils se trouvent présentement dans une position des plus fausses. Ils ont manqué leur saison de pêche, et ce sont nos pêcheurs qui alimentent le marché des Etats-Unis.

Mais ils sont gens pratiques avant tout. La leçon, une leçon sévère, leur a profité, et l'on peut être sûr qu'ils ne s'opposeront pas, la prochaine fois, à la nomination d'une commission congressionnelle pour étudier la question d'un traité de commerce, dût M. Blaine leur conseiller encore l'hostilité et même les moyens violents.

LA FOSSE DE MONTCALM

A l'endroit où les boulets anglais pleuvent plus serrés, M. le marquis de Montcalm est debout, en grande toilette, comme s'il assistait en pleine sécurité à une de ces fêtes données à Versailles par un monarque indifférent au sort de ses sujets d'Amérique.

— Prenez garde, Monsieur le marquis, il n'est pas séant que notre général s'expose ainsi à la mort, lui répètent à l'envie ses soldats effrayés pour sa vie et non pour la leur. Mais lui, impassible dans son jabot de dentelle et sous sa perruque poudrée, il se contente de sourire.

Son costume l'a-t-il signalé aux Anglais ? Les ennemis l'ont-ils reconnu ? Les boulets sèment la mort et creusent tout autour de lui une fosse dans la terre où ils s'enfoncent. D'heure en heure, elle devient plus large et plus profonde. Montcalm croise les bras ; il médite sous la pluie de fer et murmure :

« Oui, si je dois mourir dans une victoire, je veux pour dernière couche les drapeaux enlevés à l'Anglais. Il n'est point de plus beau lit funéraire pour un général victorieux.

» Mais pourquoi parler de victoire ? Est-il possible de s'abandonner ainsi à des illusions mensongères ? Des succès passagers nous sont peut-être réservés encore. L'héroïsme de nos soldats et mon dévouement

pourront conserver quelque temps des postes à peine défendables. Mais nos efforts, oubliés comme nous sommes, ne feront que retarder la défaite suprême, fatale, inévitable. Je vois le flot toujours montant des Anglo-Saxons nous enserrer de plus en plus. Nous ne pouvons prétendre qu'à un trépas glorieux.

• Non, je ne dormirai pas sur les étendards britanniques mon sommeil de triomphateur ; mais puisque je dois mourir vaincu, je choisirai, du moins, ma fosse ; c'est là que je veux être enterré. »

Le doigt étendu, il montrait le trou que creusaient les boulets de l'assiégeant, et il souriait encore en ajoutant :

« La fosse est encore trop petite, mais elle s'agrandit avec rapidité. Elle sera bientôt assez profonde pour recevoir le cadavre du chef des Français d'Amérique. »

Et quand, dans la mêlée où succomba son adversaire, Wolf, Montcalm eût été lui aussi, frappé à mort, la fosse était suffisante.

LÉON BARAT.

COMMERCE ET FINANCE

NOTES

On vient d'établir une deuxième fromagerie à la baie Saint-Paul.

On écrit de la baie du Vin : La pêche des huîtres, est en pleine activité. Plusieurs goëlettes de 40 à 50 tonneaux chacune, prennent des chargements pour Montréal ; elles valent de 3 fr. 75 à 4 fr. 50 le baril. Les bancs d'huîtres paraissent inépuisables.

La situation des banques du Canada, pendant le mois de septembre dernier, indique un actif de 4,166,965,420 fr., et un passif de 646,146,000 fr., les dépôts à vue représentaient 260,000,000 fr. et les dépôts à terme à peu près le même chiffre. Les effets escomptés représentaient 662,463,500 fr.

On a commencé à expédier du miel du Canada en Angleterre, dans des boîtes en fer blanc de 10 livres et de 60 livres. Un seul des comtés d'Ontario où se fait en grand l'apiculture, en a produit cet automne au delà de 1,200,000 livres.

Quand M. Sanford Fleming est venu dernièrement en Angleterre il a publié dans le *Canadian Gazette*, de Londres, des renseignements détaillés sur l'établissement de lignes télégraphiques sous-marines entre la côte canadienne du Pacifique et les colonies australiennes. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'ajouter quelques informations.

Les promoteurs de l'entreprise du Câble Pacifique-Australien, se proposent de demander £2,000,000 pour son exécution et espèrent établir un tarif de 60 centimes par mot à travers l'Atlantique, de 25 centimes par mot de l'Atlantique au Pacifique, le prix total devant être de 5 fr. par mot entre l'Europe et l'Australie. Le tarif pour la presse serait de 4 fr. 25 par mot.

Il a été exporté de la vallée d'Annapolis (Nouvelle-Ecosse), pour les marchés de l'Angleterre, 8,260 barils de pommes, évalués à \$20,000 ; les acheteurs de Boston et de New-York en ont de leur côté, acheté 45,000 barils.

On demande, pour le Canada, un homme au courant de l'élevage des volailles. On accepterait au besoin, un homme marié, avec sa famille. Voyage payé et conditions arrêtées avant le départ. S'adresser au directeur du journal *Paris Canada*, 76, boulevard Haussmann, Paris.

POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et légal au Canada.

Mesures de longueur.

La verge	3 pieds anglais ou 91 1/2 centimètres.
Le pied	12 pouces » 30 1/2 »
La brasse	2 verges » 1 m. 83 »
La perche	5 1/2 » » 4 » 57 1/2 »
La chaîne	22 » » 20 » 2 »
Le mille	1760 » (ou 80 chaînes) 1610 m. 40 cent.
Mille marin	2006 » (ou 120 nœuds) 1852 » »

Mesures de superficie.

Verge carrée	vaut un carré de 91 1/2 cent. de côté.
Perche carrée	» 30 1/2 verges carrées ou 25 m. 25 c.
Chaîne carrée	» 16 perches carrées ou 4 ares 4 c.
Acre	» 6 chaînes » » 40 » 40 »
Mille carré	» 640 acres ou 309 hectares 70 »

Mesures de poids.

Livre	vaut 453 grammes 59 centigrammes.
Once	» 28 » 35 »
Quintal	» 100 livres ou 45 kilog. 35 gr.
Tonne	» 20 quint. ou 2000 livres ou 907 k. 18 g.

Mesures de capacité.

Gallon	vaut 4 pintes ou 4 litres 54 centil.
Pinte	» 2 chopines ou 1 » 13 »
Minot (bushel anglais)	8 gallons ou 36 lit. 34 centil.
Baril	25 » » 1 hectol. 13 lit.

(Boisseau français; à peu près le demi-minot anglais).

La piastre (s), divisée en 100 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

Le Gérant: FOURSIN.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS.

POUR RECEVOIR FRANCO

A 19 centis le franc

Au Canada et aux États-Unis

Tous les ouvrages en librairie française, il suffit d'adresser le montant en un mandat-poste, ou bien encore en *Greenbacks* et timbres-poste canadiens ou américains.

A Sylva Clapin

23, rue d'Odessa, 23.

PARIS

Abonnements aux journaux et revues de Paris négociés SANS SURCHARGE DE PRIX

Demandez le Catalogue. Franco sur demande

Soul dépôt pour la France, de tous les ouvrages de marque publiés au Canada.



CHEMIN DE FER Intercolonial

ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir du 16 Novembre 1886, les trains-express directs à passagers feront le service tous les jours (les Dimanches exceptés) comme suit :

Partant de

Lévis 8 h. 00 mat.

Arrivant à

Rivière-du-Loup..	12 h. 05 soir.
Trois-Pistoles....	1 15 —
Rimouski.....	3 00 —
Petit-Métis.....	4 11 —
Campbellton..	7 50 —
Dalhousie-Junction	8 32 —
Bathurst.....	10 32 —
Newcastle.....	12 15 mat.
Moncton.....	3 40 —
Saint-Jean.....	7 00 —
Halifax.....	12 05 soir.

Ces trains correspondent à la jonction Chaudière avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures 15 du soir.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Tous les trains marchent sur l'heure de l'Est.

On peut obtenir des billets pour le chemin de fer ou les bateaux à vapeur pour tous les points en bas du fleuve et les provinces maritimes.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passage, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à :

G. W. ROBINSON,

Agent des pass. et du fret pour la div. de l'Est,
136 1/2, rue Saint-Jacques (en face St Lawrence Hall),
Montréal.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.

Moncton, N. B., 11 Novembre 1885.

CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

QUÉBEC EST

et les

DIVISIONS D'ONTARIO

QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA, KINGSTON,
TORONTO, PORT-ARTHUR,
WINNIPEG, MANITOBA,
ET LES MONTAGNES ROCHEUSES

TABLEAU DE SERVICE

LES TRAINS PARTENT DE MONTRÉAL POUR

Winnipeg, à 2 h. soir, tous les jours (dimanches exceptés);

Ottawa, à 7 h. 15 matin, 9 h. matin, 2 h. soir, 6 h. soir et 8 h. soir.

Toronto, à 9 h. matin et 8 h. soir.

Québec, à 8 h. 05 matin, 4 h. soir et 10 h. soir.

LES TRAINS ARRIVENT A MONTRÉAL DE

Winnipeg, à 12 h. 35 soir, tous les jours (les mercredis exceptés).

Ottawa, à 8 h. 18 matin, 12 h. 35 soir, 3 h. 55 soir, 10 h. soir.

Toronto, à 8 h. matin et 10 h. soir.

Québec, à 6 h. 30 matin, 9 h. 10 et 10 h. 35 soir.

La seule ligne pour tous les points dans le haut de la vallée de l'Ottawa, et la plus directe pour **Winnipeg, Manitoba** et le **Nord-Ouest** se raccordant à Toronto avec tous les trains allant à l'ouest, au sud et au nord-ouest.

Éléphants wagons-palais sur les trains du jour et somptueux wagons-lits sur les trains de nuit.

Cinq trains pour Ottawa tous les jours.

Pour toutes informations concernant les billets, etc., s'adresser aux bureaux des billets suivants : 266, rue Saint-Jacques (coin de la rue Mc Gill) : bureau des billets de l'hôtel Windsor, et à la gare des anciennes Casernes, Montréal.

W. C. VAN HORNE,
Vice-Président.

W. Mc NICOLL,
Agent Gén. des Pass.

WHITE,

Surint. Gén. div. O. et Ont.

A. DAVID,

Surint. Gén. div. Q.

LA GAZETTE DU CANADA

Contenant toutes les proclamations
ET AVIS OFFICIELS

Du Gouvernement du Canada
EST PUBLIÉE TOUS LES SAMEDIS A OTTAWA

L'abonnement est de 4 piastres par année, du
1^{er} juillet au 30 juin.

PRIX D'UN NUMÉRO : DIX CENTINS.

Ottawa, mars 1885.

B. CHAMBERLIN
I. R.

STATUTS DU CANADA

Les Statuts du Canada sont en vente au Bureau
de l'Imprimeur de la Reine à Ottawa, de même que
les actes fédéraux, séparément, depuis 1874.

Une liste des prix sera envoyée à toute personne
qui la demandera.

DOMINION LINE

Paquebots-Poste Anglo-Canadiens

DE PARIS AU CANADA

DÉPART :

De LIVERPOOL à QUÉBEC toutes les semaines
De BRISTOL à QUÉBEC tous les quinze jours

PRIX DE PASSAGE DE PARIS :

Première classe : 358 fr. 85 à 558 fr. 85

Billets d'aller et retour valables
pour une année avec 5 00 de réduction
sur deux passages simples

2^e classe « intermédiaire »

De PARIS : 203 fr. 55 c.
(2^e classe bateau, 3^e classe chemin de fer).

ÉMISSION DE BILLETS POUR TOUS LES POINTS DU CANADA

Pour **retenir les places**, les passagers de
première classe doivent verser un acompte de 127 fr.,
et les passagers de 2^e classe, 50 francs 80 c. par pas-
sager, et le solde du prix de passage devra être payé
avant l'embarquement.

Il est alloué à chaque passager de 1^{re} classe
20 pieds cubes de bagages en franchise, et au passager
de 2^e classe 10 pieds cubes gratuits.

Aux passagers de 2^e classe, la compagnie fournit
gratuitement tout ce qui est nécessaire pour le
voyage et des repas copieux et variés.

Les passagers de 2^e classe formant une société peu-
vent, en avisant une semaine d'avance, avoir une
chambre commune.

Les salons ainsi que les cabines de
1^{re} classe des Paquebots-Poste :

OREGON, SARNIA et VANCOUVER

se trouvent au milieu du navire.

Le VANCOUVER est éclairé à la lumière électrique
dans tous ses compartiments.

Bagages. — A tout voyageur, il est accordé sur
le chemin de fer, en franchise, 30 kilos et aux enfants
payant demi-place, 20 kilos.

Il est expressément recommandé aux voyageurs
d'inscrire d'une manière très lisible et ineffaçable leurs
noms et leurs destinations sur chaque colis ; des étiquettes à cet effet seront fournies par la Compagnie
par l'entremise de notre bureau de Paris (Pitt et Scott,
7, rue Scribe). L'excédent de bagages peut être expédié
d'avance par petite vitesse directement aux paquebots
à Liverpool en transit, sans être ouverts en Angleterre,
et mis à bord. Le voyageur de cette façon aura une
grande économie et évitera les ennuis d'ouverture en
Angleterre.

Pour plus amples renseignements, Billets de passage,
Fret, etc., s'adresser à :

PITT ET SCOTT

(Agents généraux pour le continent)

Paris, 7, rue Scribe, Paris

Adresse Télégraphique "PITT." PARIS.

LE NORD-OUEST CANADIEN

ET LE

MANITOBA

Concessions gratuites

60,000,000 d'Hectares

DE TERRES A BLÉ

LES PLUS FERTILES DU MONDE

ET

20,000,000 d'hectares

EN PRAIRIES

Le chemin de fer du Pacifique est maintenant
terminé à l'ouest de Winnipeg, et atteint la
côte de l'océan Pacifique. La ligne de Winnipeg
à la baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur,
est livrée à l'exploitation.

La longueur totale du réseau actuellement
terminé est de plus de 3,000 milles. La ligne en-
tière est achevée et sera inaugurée en 1886.

La grande région de terres à blé comprend les
vallées de la Rivière-Rouge, de la Saskatchewan,
de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont
également très riches en mines, notamment de
charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux
colons dans la province du Manitoba et les terri-
toires du Nord-Ouest.

S'adresser pour brochures donnant tous les
renseignements relatifs au placement de capi-
taux, règlements pour la vente des terres,
demande d'emploi, taux des salaires, prix des
denrées d'alimentation, etc., etc. :

Au bureau du Haut-Commissaire du Canada,
9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G.
Colmer, secrétaire. M. C.-C. Chipman, secré-
taire-adjoint), ou à M. John Dyke, Water-Street,
15, Liverpool ;

Et à M. HECTOR FABRE

COMMISSAIRE-GÉNÉRAL DU CANADA

76, boulevard Haussmann, 76

PARIS

LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste Canadiens

ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Service d'Hiver

Dates des départs de Liverpool à Halifax et Port'and

Sardinian.	jeudi..	11 novembre.
Polynesian	— ..	25 —
Parisian	— ..	9 décembre.
Sardinian	— ..	23 —
Polynesian	— ..	6 janvier.
Parisian	— ..	20 —
Sardinian	— ..	3 février.
Polynesian	— ..	17 —
Parisian	— ..	3 mars.
Sardinian	— ..	17 —
Polynesian	— ..	31 —
Parisian	— ..	14 —

Dates des départs de Liverpool à Saint-Jean (T.-N.)
Halifax et Baltimore.

Caspian,	mardi..	9 novembre
Carthaginian	— ..	23 —
Nova Scotian	— ..	7 décembre.
Caspian	— ..	21 —
Carthaginian	— ..	4 janvier.
Nova Scotian	— ..	12 avril.
Caspian	— ..	26 —

Prix des passages en première classe : 318 fr. 15,
397 fr. 65 et 477 fr. 20,
suivant la position de la cabine.

Émission de billets de 2^e classe et de 3^e classe
(ÉMIGRANTS)

Pour billets de passage, fret et émi-
gration s'adresser à :

ALEX. HUNTER

Agent d'émigration autorisé par le gouvernement
français, Paris, 4, rue Glück (à droite de l'Opéra).

MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA

Ottawa, 12 novembre 1884.

D'après les arrangements récemment conclus avec le gouvernement français, on peut maintenant obtenir, dans tous les bureaux de poste du Canada où l'on émet des bons de poste, des bons à vue sur la France et l'Algérie, payables dans tous les bureaux de poste des deux pays.

J. CARLING,
Maître de postes général.

LA NOUVELLE REVUE

Politique, Economique, Scientifique et Littéraire

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

AVEC LA

COLLABORATION DES PREMIERS ECRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

PARIS — 23, boulevard Poissonnière, 23 — PARIS

REVUE FRANÇAISE DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

Paraît le 1^{er} de chaque mois

20, RUE BERGÈRE, PARIS

LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens.

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{ie}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul

MONTREAL.

L'EXPANSION COLONIALE

Moniteur des Colons français

Revue politique, littéraire, agricole, industrielle, commerciale, financière, le plus grand des journaux coloniaux français. Paraissant tous les 28 jours, 48 pages de texte, treize numéros par année.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DU JOURNAL :

PARIS, rue St-Vincent-de-Paul, 17, PARIS

FABRE & GRAVEL

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame, — MONTREAL

Maisons Recommandées

CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris.
— Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

Cochard, tailleur, 63, rue Saint-André-des-Arts
(Quartier Latin). — Maison de confiance.

LIBRAIRIE

Léopold Bossange, commissionnaire en Librairie, 6, rue Chabanaïs.

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires
du Nord-Ouest
40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire-général du Canada, 76, boulevard Haussmann, Paris.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 FRANCS PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. EMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

76, BOULEVARD HAUSSMANN, 76

PARIS

Directeur : M. Louis H. TACHE

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I, II, III et IV (1882-83-84-85)

En vente à 7 fr. 50 le Volume

ORNEMENTS D'ÉGLISE

CHASUBLERIE, BRODERIE
LINGERIE ET VÊTEMENTS
BRONZE ET ORFÈVRERIE

AMEUBLEMENT
ORIFLAMMES ET TENTURES
SERVICES MORTUAIRES

BIAIS AINÉ * , * , * , C. * , *

Fournisseur de Notre Saint-Père le Pape

Rue Bonaparte, 74, à Paris

MEDAILLE D'OR, PREMIÈRE MEDAILLE D'ARGENT EXPOSITION UNIVERSELLE 1878

18 Médailles aux Expositions universelles

Prix : Médaille de Progrès à l'Exposition de Vienne 1873, Médaille à Philadelphie en 1876, Médaille d'or, Exposition internationale Arnheim (Hollande), 1879.

DIPLOME D'HONNEUR, AMSTERDAM 1883

F. ARBEY & FILS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Paris, 41, Cours de Vincennes, 41 (près la place de la Nation)

CONSTRUCTION DE SCIERIES ET MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DU BOIS



Pour arsenaux, chemins de fer, mécaniciens, constructeurs, marchands de bois, exploitants de forêts, construction de wagons, charpente, menuiserie, carrosserie, charbonnage, scieries mécaniques, tonnelerie, etc.

NOTA. — Envoi de l'album (dernière édition) en langue française, anglaise, allemande, italienne, espagnole, russe ou polonaise (200 fig. contre 5 fr. en timbres-poste français ou étrangers. Envoi franco du prix-courant (dernière édition) en langue française, anglaise, italienne, russe, allemande, espagnole, polonaise, hollandaise, portug., hongroise.

PÉTRISSEURS MÉCANIQUES O. BOLAND

POUR TOUTES ESPÈCES DE PÂTES OU CORPS DEMI-SOLIDES

18 Médailles aux Expositions universelles. — Médaille à Philadelphie, 1876. — Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1878. — Médaille d'or à l'Exposition d'Arnheim, 1879. — Diplôme d'honneur à Amsterdam, 1883

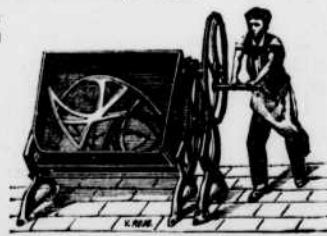
ENVOI GRATIS DE LA NOTICE DÉTAILLÉE

Sur demande adressée

à MM. F. ARBEY & Fils

CONSTRUCTEURS-CONCESSIONNAIRES

Paris, 41, Cours de Vincennes, Paris



PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART

ÉMILE TOURTIN

8, Boulevard des Italiens, 8